



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DES INFRASTRUCTURES  
*Administration des bâtiments publics*

Division des travaux neufs

**CENTRE DE CONFÉRENCES  
A LUXEMBOURG-KIRCHBERG  
1<sup>ère</sup> EXTENSION  
2<sup>e</sup> EXTENSION  
FACADE DU BÂTIMENT TOUR**

**DOSSIER DE PRESSE**



C E N T R E D E C O N F E R E N C E S  
A L U X E M B O U R G - K I R C H B E R G

**1<sup>ère</sup> Extension**

**Historique :**

2001 : Loi du 24 juillet 2001 – Première phase d'extension et de modernisation des salles existantes ainsi que la rénovation du bâtiment Tour AdG

2001 : Début des travaux préparatoires en décembre 2001

2002 : Début du gros-Œuvre en juillet 2002

2004 : Début du parachèvement en septembre 2004

2007 : Achèvement fin 2007 des travaux relatifs à la première phase (grande salle ovale)

2008 : Réceptions et mise en service de la phase 1A pour les besoins de Luxembourg Congrès

**Concept urbanistique / Implantation :**

- Le nouveau Centre de cConférences présente un élément majeur dans la nouvelle conception urbaine – Place de l'Europe, dans le cadre du projet d'aménagement du Plateau de Kirchberg. Ricardo Bofill, architecte chargé de mission, proposait une place triangulaire dont la géométrie est conditionnée par les trois éléments dominants du site – le boulevard J.F.Kennedy, l'alignement du Bâtiment Schuman et l'alignement du bâtiment Alcide de Gasperi et du Centre de conférences. Au centre de cette place prédomine la nouvelle salle de concert. Un hôtel prévu dans le prolongement du Bâtiment Schuman et encore deux tours de bureaux implantées de part et d'autre du boulevard complètent cette composition.
- Les entrées protocolaires du Centre de conférences sont situées sur la place accessible dans sa pointe nord à partir du boulevard. L'entrée principale est située dans l'axe du bâtiment Tour AdG, alors que l'entrée secondaire est maintenue à l'emplacement de l'actuelle entrée du Centre de conférences.



L'entrée sécurisée du Centre, entrée réservée aux personnes à **risque** et V.I.P., est aménagée dans une cour protégée, accessible depuis la rue du Fort Thüngen. L'accès au parking souterrain réservé au Centre passe par cette même cour.

### **Objectifs :**

- Réalisation de l'infrastructure nécessaire pour assurer dans les meilleures conditions possibles l'accueil des sessions des Conseils des ministres dans une Union européenne élargie parce que l'infrastructure actuelle est arrivée à ses limites ;
- réhabilitation et mise aux normes des infrastructures existantes.

### **Programme de construction :**

Le projet définitif prévoit :

- La grande salle ovale de conférence (2 x 100 places + 100 places possibles)
  - devra permettre d'accueillir les délégations de l'Union Européenne élargie permettant à 100 personnes de siéger en première rangée;
  - elle sera équipée d'une installation de 28 cabines de traduction simultanée ;
  - la grande salle peut également être utilisée pour une conférence de 800 personnes.
- les annexes de la grande salle :
  - 2 salles polyvalentes et d'écoute de 100 places à proximité immédiate de la grande salle ;
  - 1 foyer avec bar-cafétéria, les salons ;
  - salles de travail et salles de repos pour les interprètes ;
  - 1 salle-à-manger pour les ministres d'une capacité de 2 x 50 personnes avec traduction simultanée en 2 x 6 langues ;
  - 1 salle-à-manger pour les accompagnateurs des ministres.



- les bureaux pour les délégations :
  - à aménager dans le bâtiment Tour AdG à proximité des salles de conférence du Centre (la Commission et la Présidence disposent également des bureaux) ;
  - facilement accessible depuis le hall principal ;
  - dimension des espaces des délégations est de 100 m<sup>2</sup> ;
  - salles de réunion de petites dimensions et autres workshops pour travail des groupes particuliers et restreints.
  
- les infrastructures techniques et logistiques :
  - parking VIP souterrain à 110 places ;
  - cuisines de production avec leurs annexes ;
  - locaux techniques, ateliers, dépôts etc.
  
- le belvédère : restaurant et cafeteria de 100 places avec une salle polyvalente.

### **Surfaces et volumes:**

Nombre d'étages :

- Centre de conférences :  
4 niveaux sous-sol, 2 niveaux hors-sol
  
- Bâtiment Alcide de Gasperi (Bâtiment Tour)  
4 niveaux sous-sol, 10 niveaux hors-sol (délégations)  
12 niveaux hors-sol (MDDI)

Surface nouvellement créée :	25.200 m <sup>2</sup>
Surface transformée :	13.000 m <sup>2</sup>
Surface Tour AdG :	19.500 m <sup>2</sup>

**Total surface nette : 57.700 m<sup>2</sup>**

Volume nouvellement crée :	127.000 m <sup>3</sup>
Volume transformé :	58.500 m <sup>3</sup>
Volume Tour AdG :	66.000 m <sup>3</sup>

**Total volume : 251.500 m<sup>3</sup>**



**Coût du projet:**

- Budget voté : **Eur 161.130.791.- TTC**  
(ind. constr. oct.2000 : 534,95)  
**Eur 183.500.000.- TTC**  
(ind. constr. avril 2010 : 678,72)

**Planning des travaux:**

**PHASE 1A : début 2001**

- Nouvelle salle avec annexes :  
Début travaux : juillet 2002  
Fin travaux : fin 2007

**Phase 1B + Bâtiment Tour AdG (intérieur)**

- Début travaux : fin 2006  
Fin travaux : 2010

**Particularités du chantier :**

- Afin de garantir le rôle opérationnel et permanent du Centre de conférences (assurer les réunions du Conseil), la réalisation des travaux se fait en plusieurs phases successives :
  - la construction en juillet 2003 du Centre de conférences provisoire dans les halles de LUXEXPO pour garantir les sessions des Conseils des ministres pour la période du chantier ;
  - la réalisation de la nouvelle extension ainsi que de la galerie de liaison ;
  - la rénovation et l'assainissement du bâtiment Tour AdG ;



- la rénovation du Centre de conférences existant (l'adaptation et la modernisation des salles existantes A, B, C, D et E) ;
- Œuvre d'art : vitraux de François Gillen restaurés par : Mayer'sche Hofkunstanstalt.

**Aménagement du MDDI dans le Tour Alcide de Gasperi :**

Etage 22	Salles de réunions / de conférences
Etages 18 – 21	Département des transports
Etages 16 à 17	Département des travaux publics
Etages 14 à 15 (1½ ét.)	Département de l'environnement
Etages 13 à 14 (1½ ét.)	Département de l'Aménagement du territoire

**Aménagement du Conseil des ministres de l'UE :**

Etages 0 à 4	Conseil UE : Salles de réunions / de conférences
Etages 5 à 9	Conseil UE : bureaux de la délégation
Etages 10 à 11	Réserve pour Conseil UE
Etage 12	Service ESPON (European Observation Network, Territorial Development and Cohesion)



C E N T R E   D E   C O N F E R E N C E S  
A   L U X E M B O U R G - K I R C H B E R G

**2 e   E x t e n s i o n**

**Historique :**

La 2e extension est à considérer dans la suite logique du projet global du Centre de conférences, comprenant la loi relative à la première extension du Centre de conférences (loi du 27.07.2001) et la rénovation des façades du bâtiment Tour Alcide de Gasperi (loi du 24.07.1995).

2007 : Loi du 18 décembre 2007 – Deuxième phase d'extension du Centre de conférences à Luxembourg-Kirchberg

2008 : Début des travaux

**Concept urbanistique / Implantation:**

- La fixation définitive en 1992 des lieux d'implantation des institutions européennes à Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg a permis au Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg d'envisager le regroupement des institutions européennes basées à Luxembourg dans les quartiers européens Nord et Sud conformément aux orientations urbanistiques mises en œuvre à partir des années 1990. Le renforcement de l'identité du quartier européen Sud passait par le réaménagement de la Place de l'Europe qui accueille, autour de la Salle philharmonique, le Centre de conférences ainsi que les Tours A et B de la Porte de l'Europe.



- L'option globaliste retenue pour la 1ère phase et proposant l'unification des différentes parties du Centre de conférences en un seul bâtiment contribue d'une manière déterminante au respect du concept original qui prônait la mise en évidence de la salle de concert, lui accordant la prédominance par son implantation, le corollaire étant une certaine neutralisation des bâtiments périphériques. Le projet de loi de la 2e extension, de par sa situation au croisement de la rue Fort Thüngen et de la nouvelle voie reliant celle-ci à l'avenue J.F. Kennedy, renforce la cohésion de l'ensemble en reliant les phases 1 et 2 et participe ainsi au concept général urbanistique.
- Dans le cadre de l'aménagement des voiries aux abords de la Place de l'Europe, la nouvelle voie de circulation à sens unique depuis l'avenue J.F. Kennedy vers la rue Fort Thüngen facilitera l'accès des piétons au Centre de presse depuis la Place de l'Europe.

### **Objectif:**

- Réalisation de l'infrastructure nécessaire pour assurer dans les meilleures conditions possibles l'accueil et le travail des journalistes pour les sessions des Conseils des ministres dans une Union européenne élargie.

### **Programme de construction :**

Le projet de loi prévoit :

- Une deuxième grande salle de conférences. Elle est destinée à des délibérations qui se dérouleront autour d'une table centrale où 74 personnes siègent en première rangée et 78 personnes en deuxième rangée ;
- une petite salle de réunion (salle A existante) une salle d'écoute (salle B existante) et deux salles de réserve (salles existantes D et E) faisant partie du programme de la 1ère extension du Centre de conférences ;
- une salle de conférences de presse d'une capacité de 400 personnes destinée aux conférences de presse du Conseil, à celles de la Commission, du Parlement européen ainsi qu'à celles du Secrétariat général du Conseil (salle C) ;



- une salle de travail de presse d'une capacité de 400 personnes (possibilité d'extension à 500 personnes) permettant aux représentants de la presse écrite de rédiger leurs articles et de les envoyer à leurs journaux respectifs ;
- 33 salles de briefing permettant aux ministres et porte-parole des délégations d'informer la presse du déroulement des débats ;
- 54 cabines de montage permettant aux journalistes de préparer leurs reportages audio et vidéo ;
- un foyer où les journalistes attendent les événements et s'échangent les informations ;
- une cantine/restaurant ayant une capacité de 270 personnes avec la possibilité de servir 540 menus et un bar permettant d'accueillir 180 personnes pour 360 menus snacks.

### **Surfaces et volumes:**

Nombre d'étages :

- Centre de conférences :  
3 niveaux hors-sol, 1 niveau sous-sol

Total surface brute : **23.200 m<sup>2</sup>**

Total volume bâti : **116.300 m<sup>3</sup>**

### **Coût du projet:**

- Budget voté : **Eur 96.100.000.- TTC**  
(ind. constr. oct. 2006 : 633.42)

### **Planning prévisionnel des travaux:**

Début des travaux : mi 2008

Fin des travaux : fin 2011

Mise en service : avril 2012



C E N T R E   D E   C O N F E R E N C E S

A   L U X E M B O U R G - K I R C H B E R G

**R é n o v a t i o n   d e s   f a ç a d e s   d u**

**b â t i m e n t   T o u r**

### **Historique :**

La loi du 24 juillet 1995 prévoit la rénovation des façades du bâtiment Tour Alcide de Gasperi, vu la vétusté des façades (maintenant 40 ans) et des propriétés énergétiques inadaptées. Les travaux étaient mis en attente à cause du déménagement des derniers locataires (Secrétariat du Parlement européen) seulement en 2004 et en vue de la complète rénovation de la Tour (intérieure et extérieure) dans le contexte de la réalisation du nouveau Centre de conférences.

### **Objectifs:**

- Réalisation des façades avec un concept énergétique adapté et déperditions thermiques améliorées de  $U = 1.5 \text{ W/m}^2\text{K}$  (momentanément la Tour a un coefficient de  $U = 4,5 \text{ W/m}^2\text{K}$  ! ) ;
- Amélioration du confort pour les utilisateurs futurs avec une protection solaire par store vénitien intégré dans les panneaux de façades en aluminium à « double peaux » ;
- Intégration de la Tour dans le concept urbanistique global de la Place de l'Europe, avec une architecture moderne et adaptée et en concordance avec le nouveau Centre de conférences.



**Surfaces :**

Nombre d'étages : 22 dont 5 intégrées dans le foyer du nouveau Centre de conférences

Total surface façades à rénover : **env. 16.000 m<sup>2</sup>**

**Coût du projet de la façade:**

- Budget voté : **Eur 9.792.000.- TTC**  
(ind. constr. avril 1994 : 472.06)
  
- Eur 13.400.000.- TTC**  
(ind. constr. avril 2010 : 678.72)

**Planning prévisionnel des travaux:**

Début travaux : avril 2008  
Fin travaux : mai 2009